

Principaux accidents survenus en 2006 dans le Pas-de-Calais

ARIA 31316 - 21/01/2006 - 62 - BETHUNE

28.7Q - Fabrication d'articles métalliques divers

Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment en préfabriqué utilisé comme bureau d'une usine de travail de métaux en feuilles. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance à débit variable puis déblaient les lieux. Les services de l'électricité et du gaz se sont rendus sur les lieux, ainsi que la police. Aucune mesure de chômage technique n'est envisagée.



ARIA 31333 - 24/01/2006 - 62 - MARESQUEL-ECQUEMICOURT

21.1C - Fabrication de papier et de carton

Lors d'un mouvement social dans une papeterie, 20 bobines de 2,5 t de papier, 1 000 l de colorant bleu et un conteneur vide sont déversés dans la CANCHE vers 16 h. Le colorant se dilue dans la nuit et l'exploitant prend en charge l'évacuation des bobines et du conteneur.



ARIA 31379 - 01/02/2006 - 62 - MAZINGARBE

24.1L - Fabrication de matières plastiques de base

Dans une usine de fabrication de matières plastiques, un incident survient sur le réacteur 20 (réacteur de polymérisation de type émaillé - Pression de service : 20 bar, volume : 40 m³). Ce réacteur maintenu à 0,9 bar sert de «vase d'expansion» pour les autres réacteurs de la ligne en attente de vidange à la suite d'une casse mécanique en aval de la production. Il est utilisé dès 8h16 pour permettre un 1^{er} équilibrage. Les opérateurs ont réduit toutes les injections d'eau sur ce réacteur. Ce dernier monte graduellement en pression de 4 à 8 bar (à 15h23).

L'injection d'eau par erreur dans le réacteur qui n'est pas utilisé en temps que réacteur de polymérisation, a provoqué ensuite une augmentation importante de la pression. Le système de sécurité du réacteur détectant une pression élevée a entraîné l'ouverture de la vanne de sécurité permettant l'introduction de l'inhibiteur (300 l à 100 bar). Cette introduction provoque alors l'ouverture de la soupape à 20 bar vers le réseau torche. Le rejet MVC dans ce réseau et donc l'impact de l'incident sur l'environnement n'est pas significatif (< 5 kg), mais le réacteur a continué sa montée en pression, atteignant 28 bar pendant 2 min, après l'injection d'inhibiteur. La dépressurisation par le réseau RL/RLbis (système de décharge prévu dans le cadre d'une montée en pression hydraulique pour évacuer une phase liquide) n'était pas active, le réacteur étant en HOLD (position de repli du réacteur où le délestage n'est pas géré). Le réacteur n'a donc pas pu se vidanger à temps. L'exploitant réalise plusieurs actions correctives : changement de tous les joints sur ce réacteur après vidange, changement de la soupape... Ce même jour, une visite d'inspection interne est planifiée pour déterminer si l'émail n'a pas été atteint (contrôle visuel). Lors de cette visite, la pression atteinte restera inférieure à la pression d'épreuve du réacteur. Celui-ci sera ensuite redémarré si aucune anomalie n'est décelée. Compte tenu des différences de pression entre les réacteurs en attente et le R20, ce dernier qui ne fonctionnait pas, a été isolé trop rapidement après avoir effectué l'équilibrage des autres réacteurs via le collecteur à bouillie.

ARIA 31409 - 15/02/2006 - 62 - LILLERS

15.8H - Fabrication de sucre

Un feu se déclare à l'extérieur du parc à alcool d'une sucrerie-distillerie, sur une cuve de 20 m³ de phtalate de diéthyle (adjuvant de dénaturation de l'alcool). L'incendie qui concerne la cuve en PEHD contenant 1 m³ de cette substance, reste confiné dans la cuvette de rétention. Les pompiers maîtrisent le sinistre après 2 h d'intervention, puis vérifient l'absence d'éventuels points chauds avec une caméra thermique. Aucun dommage aux installations voisines n'est à déplorer. Un dysfonctionnement électrique du système de réchauffage du produit chimique est à l'origine du sinistre.

ARIA 31478 - 02/03/2006 - 62 - ISBERGUES

27.1Y - Sidérurgie

Un feu se déclare vers 13h15 sur des câbles électriques et un réseau hydraulique (vérin, canalisations) d'une aciérie classée Seveso. Une importante fumée est émise. Un écoulement de métal en fusion à la suite de la percée, en dessous de la porte, de l'un des 2 fours du site est à l'origine du sinistre. L'incendie est maîtrisé en 1 h par les pompiers internes et les premiers secours publics. L'intervention s'achève vers 15h30 ; le POI n'a pas été déclenché. Aucune victime n'est à déplorer. Le four endommagé est mis à l'arrêt ; 85 à 90 % de la production de l'aciérie sera assurée par le 2^{ème} four.

ARIA 31536 - 13/03/2006 - 62 - DOURGES*63.2A - Gestion d'infrastructures de transports terrestres*

Dans un entrepôt, une fuite se produit à la suite de la mauvaise fermeture du trou d'homme d'un camion-citerne de 28 t de tétrahydrothiophène. L'évaporation provoque une forte odeur de gaz que le vent va disperser. Une société spécialisée obture la fuite.

ARIA 31882 - 14/06/2006 - 62 - CALAIS*24.1G - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base*

Dans une usine chimique, un technicien constate pendant la nuit, une émission anormale de vapeurs issues d'une soupape de sécurité sur une cuve de stockage d'effluents acides chargés en matières organiques. Ces eaux, issues de l'atelier de fabrication, doivent être neutralisées à la soude et oxydées à l'eau de Javel avant leur rejet dans les eaux résiduaires du site. La cuve horizontale de 25 m³ est équipée d'une rétention de 33 m³, d'un seuil de niveau très haut, d'un inertage à l'azote et d'un clapet de sécurité de dépression et surpression. La respiration de la cuve est collectée et dirigée vers l'incinérateur du site. Conformément à la procédure, l'opérateur alerte les pompiers et le cadre d'astreinte. La cuve étant chaude, un dispositif de refroidissement comprenant 2 lances et un rideau d'eau pour abattre les vapeurs est mis en place. Les rejets en sortie d'usine sont interrompus par fermeture de vanne. Finalement, 3 h plus tard, les mesures de température de paroi effectuées au niveau de l'enveloppe de la cuve permettent de lever le dispositif de refroidissement des pompiers pour le remplacer par un arrosage à l'eau à partir des moyens du site. La cuve sera ensuite vidangée et inspectée. Aucun impact n'est relevé hors de l'usine, seules des émissions aériennes de vapeur d'eau avec un entraînement vésiculaire d'acide acétique est noté à très courte distance. L'origine de l'accident pourrait être liée à la dégradation des composés organiques dans la cuve du fait de la température. Cette hypothèse est vérifiée par une étude en laboratoire. Par ailleurs, l'étude de dangers de l'unité est révisée.

ARIA 32162 - 10/07/2006 - 62 - NOEUX-LES-MINES*90.0B - Enlèvement et traitement des ordures ménagères*

Dans une usine de recyclage de matières plastiques, un feu se déclare vers 9 h sur un stock extérieur de 400 m³ de polystyrène en caisse métallique. Les routes proches sont fermées. Le sinistre est maîtrisé en 4 h. Des mesures environnementales sont prévues. Les dommages matériels sont limités. L'installation qui fonctionnait sans autorisation, avait été mise en demeure de régulariser sa situation administrative sous un délai de 3 mois (arrêté de mise en demeure signé le 02/01/2006). L'inspection des installations classées avait constaté le 19/05/2006 que l'exploitant n'avait toujours pas déposé de demande d'autorisation et avait proposé au préfet un arrêté préfectoral de fermeture de l'installation. Au moment du sinistre, l'installation n'aurait pas dû fonctionner car l'arrêté préfectoral de fermeture avait été signé le 30/06/2006.

ARIA 32182 - 17/07/2006 - 62 - ANNAY*20.4Z - Fabrication d'emballages en bois*

Un feu se déclare sur le stockage de palettes d'une usine de fabrication d'emballages en bois. Les employés tentent vainement d'intervenir à l'aide d'extincteurs et alerte les secours extérieurs. A leur arrivée, l'incendie s'est propagé sur 1 000 m² et 5 m de hauteur. Les pompiers protègent alors les bâtiments voisins et un champ de blé et éloignent les palettes menacées par les flammes. A titre préventif, l'exploitant d'une usine de fabrication d'enrobés routiers proche du sinistre évacue les matériaux combustibles et véhicules exposés. L'incendie détruit ¼ des stocks de bois du site. Les eaux d'extinction ont ruisselé sur le sol non étanche, aucune pollution d'un canal proche du site n'est cependant constatée. L'inspection des installations classées constate l'irrégularité de la situation administrative de l'usine et, face aux risques d'incendie présentés, propose un arrêté de suspension d'activité.

ARIA 32010 - 22/07/2006 - 62 - CALAIS*24.1G - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base*

Un feu se déclare en début de soirée dans une sous-station électrique d'une usine chimique. L'incendie qui concerne 2 bâtiments de plusieurs étages, implique notamment une conduite de soude diluée. Une dizaine de personnes est évacuée des bâtiments en feu. Les pompiers externes maîtrisent l'incendie avec 2 lances à débit variable. Des mesures de pollution de l'air sont effectuées, aucune victime n'est signalée.

ARIA 32065 - 04/08/2006 - 62 - HERSIN-COUPIGNY*37.1Z - Récupération de matières métalliques recyclables*

Dans une société de récupération de matières non métalliques recyclables, un feu se déclare vers 9h30 dans des déchets industriels. Le personnel maîtrise le sinistre avec 2 lances à mousse. Les secours effectuent des mesures d'explosivité qui se révèlent négatives. Aucune trace de pollution n'est détectée.



ARIA 32143 - 23/08/2006 - 62 - CALAIS

24.1C - Fabrication de colorants et de pigments

Un rejet de 10 m³ de gasoil issu d'une usine chimique pollue le bassin ouest du port de Calais, via le réseau des eaux pluviales, ainsi que le fossé des FONTINETTES. Constatant vers 9 h la présence d'hydrocarbure dans le bassin, les autorités portuaires installent un barrage flottant de 200 m. Alertés à 14 h alors que la fuite est stoppée, les pompiers mettent en place un barrage en amont et en aval du déversoir des eaux pluviales. Une société spécialisée aidée des pompiers pompe la nappe. L'intervention s'achève à 0h45.



ARIA 32386 - 16/10/2006 - 62 - CALAIS

24.1C - Fabrication de colorants et de pigments

En fin de journée dans une usine de colorants et pigments en zone portuaire, le redémarrage d'une unité d'acide sulfurique conduit à une émission de dioxyde de soufre (SO₂). Les conditions météorologiques étant défavorables, une centaine de personnes à proximité (personnel du port, public du terminal des ferries...) ressentent irritations oculaires / gorge et difficultés respiratoires. Mobilisés en grand nombre, les secours installent un poste médical avancé ; 59 personnes (dont 12 Britanniques, 3 Allemands et 1 Espagnol) évacuées sur les hôpitaux de la région, en ressortiront le lendemain matin.

Les voies de circulation proches, dont une autoroute, sont interrompues plusieurs heures. L'activité du port est perturbée 4h30. Aucun incident technique n'a été noté lors du redémarrage de l'unité. Cette phase qui se renouvelle toutes les 3 semaines, conduit inévitablement à un pic de SO₂ (# 20 000 ppm) mais n'avait jamais eu de telles conséquences lors des 10 dernières années.